

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION N° 1 DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU 22 JUI N 2009

**Présents pour le Conseil d'Administration** : JP Delchef (Président), Mmes F. Charneux, D. Doyen et D. Sonveaux (pour la seconde partie du Conseil d'Administration) ainsi que MM L. Lopez, J. Monsieur, J. Nivarlet, J. Ringlet (Vice Président), A. Geurten et A. Kaison et B. Scherpereel .

**Présents pour le Comité de Direction** : Y. Slangen (Secrétaire général) et R. Obsomer (Directeur technique)

**Excusés** : MM. Collard (Trésorier général) et F. Geeroms (Directeur financier),

Avant d'entamer les travaux, le Président félicite à nouveau les 3 membres féminins du Conseil d'Administration qui ont été élues lors de l'Assemblée générale.

**1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 juin 2009**

- o Le procès verbal de la réunion du 10 juin 2009 tel que publié sur le site le 19 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.

**2. Suivi des décisions prises lors de la réunion précédente**

2.1. Examen de la candidature d'un nouveau membre au CPD Namur :

Le Conseil d'Administration prend acte de la reprise de la procédure ordinaire par le procureur régional.

Il prend connaissance du rapport de la commission visée à l'article PJ 4 qui a rendu un avis favorable sur la candidature de Mr S. Mottiaux en qualité de membre du CPD Namur.

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 13 juin 2009, la condition suspensive est levée et Mr S. Mottiaux peut siéger au CPD Namur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

2.2. Dossier Averlant.

Il convient de lire que le conseil d'administration constate que la sanction est levée à la date du 30 juin **2009** au lieu de 30 juin 2010.

### **3. Bilan de l'assemblée générale du 13 juin 2009**

3.1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 13 juin 2009 :

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de transmettre leurs derniers commentaires pour le mercredi 24 juin 2009 au Président ainsi qu'au Secrétaire général.

3.2. Bilan de l'AG du 13 juin 2009

Sur la base des résultats des élections, D. Doyen est élue pour de 5 ans, F. Charneux pour 4 ans et D. Sonveaux pour 3 ans.

Les membres du Conseil d'Administration s'expriment ensuite via un large tour de table. De manière générale, les travaux de l'assemblée générale sont considérés comme positifs.

Le fait d'avoir répondu préalablement à la majorité des questions écrites a permis d'éclairer utilement les parlementaires

Il est également envisagé d'organiser à l'avenir les assemblées générales au Centre Adepts de Jambes.

Les infrastructures permettent une organisation améliorée par rapport à celles du passé à Wépion.

Par ailleurs, le Secrétaire général informe que suite à l'augmentation du nombre d'Administrateurs et de la disposition de la salle de Wépion, les conditions sécuritaires d'évacuation n'étaient plus respectées. Il est donc plus opportun d'envisager d'autres alternatives.

3.3. Suivi des décisions de l'AG du 13 juin 2009

A. Kaison est chargé de- préparer pour la prochaine newsletter les décisions prises en matière e compétition -

Le Président informe le Conseil d'Administration que la Commission législative se charge des modifications statutaires.

L'application et le calcul du PA 32 seront communiqués après une dernière lecture.

La Commission législative a été informée du fait que la délégation de Bruxelles Brabant wallon comptera un membre effectif supplémentaire et la délégation de Liège un membre effectif en moins.

### **4. Exercice des fonctions administratives par le conseil d'administration**

4.1. Dossier Rambo stars :

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission du club.

4.2. Application de l'article 74bis - élection et cooptation des membres au CP Liège

- Jean Marie Weber (sortant et rééligible) au Comité Provincial : le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réélection de Mr. JM Weber.
- Cl. Caubergh au Comité Provincial : le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la cooptation de Mr. Cl. Caubergh.
- Mme M Th Jolliet au Comité Provincial : le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la cooptation de Mme M Th Jolliet.

#### 4.3. Remplacement de la Kiné en U20 filles

- Suite aux discussions avec Benny Mertens et Gérard Besson, la direction technique propose que Stéphanie Fontana soit remplacée comme kiné des U20 filles par Xavier Cambioli.
- Le conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la proposition

#### 4.4. Règlement pour les moins de 12 ans

Lucien Lopez fait référence à la remarque formulée lors de l'assemblée générale provinciale de Namur.

Une modification doit donc être apportée au texte.

Cette modification consiste à entourer le n° des joueurs qui forment le « 5 de base » lors de chaque quart temps.

Les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le texte amendé.

Le texte ainsi modifié sera repris intégralement sur le site.

#### 4.6. Nomination des coaches et entraîneurs régionaux :

Le directeur technique présente et commente les propositions de nomination de coaches et d'entraîneurs régionaux

Responsable Filles	Responsable Garçons
Cathy Populaire	Frédéric Wilmot

#### Liste des entraîneurs régionaux

Daniel Goethals,	Jean Colinet
Michel Bechoux,	Karim Labidy
Chevaux France,	Palix Jérémie
Guy Massart,	Jérôme Duchesne
Vincent Bouffioux,	Stefan Baczai

Pascal Mossay,                      Jean-Claude Doms  
 Benoît Vercruysse,                Guillaume Scory

- Il est précisé que cette liste constituera le « pool » entraîneurs régionaux.
- Il est en outre rappelé qu'il faut systématiquement 2 entraîneurs par sélection (soit 8 au total par stage).
- Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la proposition de la direction technique.

4.7. Prise de connaissance des résultats de la procédure initiée par l'AWBB et la VBL devant la Commission belge de l'arbitrage pour le sport (CBAS)

- Le Conseil d'administration prend connaissance de la décision du 16 juin 2009 de la CBAS suivant laquelle la division 3 nationale ne peut être composée que de 14 clubs par série.
- ☉ Le Président présente l'argumentaire développé par l'AWBB et commente les éléments principaux de la sentence arbitrale.
- Conséquences de la sentence arbitrale, sur proposition du département le conseil d'administration décide que
  - une série de régionale 1 messieurs devra être composée de 15 équipes.
  - les modifications au calendrier de la série concernée ne donneront pas lieu à au paiement de la taxe visée au TTA et ce jusqu'au 12 août prochain.
- Par ailleurs, le président rappelle que le conseil d'administration de la FRBB a confirmé le point de vue de l'AWBB en matière de qualification de joueurs lors de sa réunion du 27 mai 2009.

## **5. Saison 2009 - 2010**

### **5.1. Modalités de descente en régionale 1 MM pour la saison 2009 - 2010 :**

- A la majorité, le conseil d'administration décide que
  - Il y aura qu'un seul descendant vers la P1 par série de régionale ;
  - Le descendant sera le dernier classé de sa série qu'elle soit composée de 14 ou de 15 équipes ;
  - Le nombre minimum de montants de P1 sera de 5 équipes.
- Cette décision sera notifiée aux clubs avant le début du championnat

## **6. Rapport du secrétaire général**

### **6.1. Situation Summer Tour 2009**

- Le Secrétaire général commente la situation en matière d'encadrement pour le Summer tour.
- Un rappel sera transmis à tous les candidats stagiaires.
- Ceux doivent obligatoirement passer par une activité « journée découverte » pour obtenir leur licence. A l'heure actuelle la seule activité découverte est le « summer tour ».
- Le département « promotion » a également pris connaissance lors de sa réunion du 16 juin des besoins en encadrement.
- Au niveau du budget, le secrétaire général informe le Conseil d'administration qu'il ne faut pas s'attendre à de mauvaises surprises pour l'édition 2009.

## **6.2. Situation Season Opening 2009**

- Le secrétaire général informe les membres du conseil d'Administration du déroulement de la journée du season opening le 5 septembre 2009 à Liège.
- Outre les rencontres sportives, il y aura une journée dédiée aux clubs de l'AWBB avec une information organisée par Ethias ainsi qu'une information et démonstration "extranet" sera organisée par infomat.
- Le Conseil d'Administration émet également le souhait d'assurer la promotion des activités de l'AWBB par divers stands lors de cette manifestation (Centre de formation, jeux de la Francophonie, pole féminin, arbitrage, formation des entraîneurs ...)
- La commission "Promotion" en assurera la responsabilité aide en cela par chacun des administrateurs responsables de département.
- Après discussion, le conseil d'administration décide de protéger la journée du 5 septembre 2009. En d'autres termes, aucune rencontre officielle en jeunes et en dames ne pourra être disputée.

## **7. Jeux de la Francophonie**

### **7.1 Composition du Staff :**

Le Conseil d'administration marque son accord à l'unanimité sur la proposition du directeur technique. : à savoir Head Coach : Cathy Populaire et Team Manager : Raphaël Obsomer

### **7.2. Résultats de la première présélection.**

- Les 20 et 21 juin dernier, les clubs et joueuses pressenties ont été invités à une réunion à Jambes et à Loverval.
- Le Directeur technique informe le Conseil d'administration qu'il a déjà l'accord de deux clubs de division 1 dames pour libérer leurs joueuses.
- Sur les 40 filles invitées, 21 ont répondu favorablement.
- La sélection définitive sera rentrée à l'Adeps pour le 30 juin 2009.
- AU niveau du calendrier de la division 1 nationale dames, deux journées de compétition devront faire l'objet de remise. Le point sera débattu lors de la réunion calendrier du 27 juin.

## **8. Réunion du 22 juin avec l'ADEPS :**

- o Le Président et le directeur technique commentent les avancées positives suite à la réunion de l'après midi avec l'inspecteur référent de l'ADEPS.
- o Un courrier de l'Administration sera également attendu pour la seconde partie du mois de septembre.

## **POINTS ABORDÉS UNIQUEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **9. Affaires du personnel**

Le président rend compte des réunions qu'il a tenues avec les membres du personnel à Jambes le 22 juin et à Bruxelles le 24 juin 2009.

Au cours de ces réunions, les conséquences des décisions de la Communauté française en matière de subventionnement ont été abordées. Les décisions du conseil d'administration du 10 juin 2009 ont fait l'objet d'une présentation exhaustive.

### **10. Composition du bureau et répartition des départements de l'AWBB saison 2009- 2010**

Avant d'entamer les travaux relatifs à la répartition des différents départements, les membres du conseil d'administration abordent les modalités futures de la gestion de l'AWBB à la lumière des résultats des discussions précédentes.

Au terme de ce premier tour de table, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de créer en son sein la fonction de secrétaire général. Cette décision permettra à la fois de recentrer les fonctions de secrétaire général dans un cadre statutaire et de garantir au responsable marketing – sponsoring de nouvelles facilités en terme de temps pour la recherche et de gestion de nouveaux partenaires.

#### 10.1. Répartition des différents départements

Le Président rappelle que chacun est libre de changer d'attribution, il répertorie les différents départements et invite les administrateurs à se manifester département par département pour l'attribution des responsabilités de chacun.

Sur la base de cette approche et faisant l'unanimité de chacune des candidatures, la charge des départements est répartie comme suit :

- Secrétaire - général : L. Lopez
- Trésorier-général : M. Collard

- Département championnat : A. Kaison
- Département coupes : B Scherpereel
- Département arbitrage : J Monsieur
- Département haut niveau Détection sélections jeunes Garçons : J Nivarlet
- Département haut niveau Détection sélections jeunes filles : J Ringlet

- Département formation des entraîneurs : D. Doyen
- Département médical : M Collard
- Relations Comités provinciaux , Handi – corpo : L Lopez
- Département promotion : A. Geurten
- Département communication : F. Charneux
- Département : D. Sonveaux
- Département juridique : JP Delchef
- Département informatique : A. Geurten
  
- Championnat FRBB : A. Geurten
- Coupes FRBB : B Scherpereel
- Arbitrage FRBB : J Monsieur

### 10.2. Modalités de composition des différents départements

Après la répartition des mandats, le Président invite chaque administrateur et responsable de département d'effectuer la demande aux groupements parlementaires au sujet de la représentation provinciale au sein de chaque département.

Les réponses et confirmations sont attendues pour la première réunion de septembre

### 10.3. Composition du bureau

La répartition des tâches étant effectuée, le Conseil d'administration se doit de composer un bureau.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la composition de son bureau qui sera composé du président, du vice-président, du secrétaire-général et du trésorier général.

## **11. Calendrier des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration**

### 11.1. Dates des réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration fixe les dates de ses réunions aux dates suivantes :

- Samedi 22 août (Tournaisis)
- Lundi 21 septembre (Jambes)
- Lundi 19 octobre (Bruxelles)
- Lundi 16 novembre (Jambes)
- Lundi 14 décembre Bruxelles)
- Lundi 18 janvier Jambes)
- Lundi 22 février Bruxelles)
- Lundi 15 mars Jambes)
- Lundi 19 avril (Bruxelles)
- Lundi 17 mai (Jambes)
- Lundi 7 juin (Bruxelles)

- Chaque samedi qui précède le Conseil d'administration, les membres du Conseil d'administration se concerteront via skype.

#### 11.2. Première réunion de la saison toute la journée

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le samedi 22 août 2009 de 09h30 à 16h00.

#### 11.3 Principe des réunions du conseil d'administration pour le sport de haut niveau

La tenue des réunions du conseil d'administration pour le sport de haut niveau est confirmée.

L'option est de tenir une réunion par mois, consacrée exclusivement au sport de niveau et rassemblant les présidents des départements concernés (J. Nivarlet J. Ringlet, D.Doyen) les membres du bureau et le directeur technique.

#### 11.4. Dates des assemblées générales

Le conseil d'administration fixe les dates des assemblées générales comme suit :

- Samedi 28 novembre 2009.
- Samedi 27 mars 2010
- Samedi 12 juin 2010

Pour le Conseil d'Administration

Yvan Slangen  
Secrétaire général

Jean Pierre Delchef  
Président